



MAGENTA

Info

EDITO du MAIRE



L'épidémie de Covid-19 qui sévit dans notre pays a endeuillé notre commune. Trois de nos concitoyens, bien connus et estimés, ont été emportés de façon foudroyante.

D'autres personnes ont été atteintes à des degrés divers mais ont heureusement surmonté cette épreuve plus ou moins rapidement.

Le confinement a été salutaire sur le plan sanitaire mais entraîne de lourdes conséquences sur la vie du pays.

Le déconfinement mis en place progressivement à partir du 11 Mai nous permet de retrouver nos points de repères mais la vigilance doit rester de règle : la distanciation, le port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique, si contraignants soient-ils, restent de rigueur.

La commune a tiré les conséquences de ce fléau, en annulant avec regret toutes les manifestations socio-culturelles jusqu'à nouvel ordre.

Le comité des fêtes a dû lui-même renoncer à l'organisation de la brocante d'automne.

Pour autant, sur le plan économique, notre commune ne reste pas inerte et va contribuer au redémarrage économique, en injectant cette année environ 1 million d'euros dans le secteur du bâtiment et travaux publics.

Ces travaux portent sur la réfection du toit de l'école élémentaire, actuellement en cours, la remise à neuf complète des ouvrages d'art enjambant le canal de décharge et le canal latéral à la Marne ainsi que la création d'une voie cyclable, en bord de Marne, entre les rues Jean Poirel et Tête à l'âne.

Ces travaux seront achevés pour la fin de l'année.

Remercions les commerçants de la commune qui ont pu, dans cette période difficile, assurer les besoins essentiels de la population et encourageons ceux dont la fermeture a été totale pendant deux mois.

Dans l'espoir qu'en septembre, la vie reprenne son cours habituel, je vous souhaite un bon été et de bonnes vacances pour ceux qui partent .

Laurent Madeline

ELECTIONS MUNICIPALES



Suite au premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2020, les 19 membres du Conseil municipal ont été installés à l'occasion de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu le mercredi 27 mai 2020.

La liste, conduite par M. Laurent MADELINE, est composée de personnes de tous horizons et de toutes sensibilités dont la seule ambition est de s'investir au service des concitoyens et dans l'intérêt général.



Le Maire:
Monsieur Laurent MADELINE
(retraité)



1er Adjoint:
M. Patrick VIEMON (retraité)

Chargé de la Gestion de
festivités, des cérémonies
et animations culturelles
et sportives.
Bâtiments Publics

Permanence en
Mairie tous les jours de
10h-12h



2ème Adjointe:
Mme Sylvie NOWAK
(assistante maternelle)

Chargée de l'Enfance
et des Solidarités
sur rendez-vous au:
03 26 55 29 46



3ème Adjoint:
M. Francis LAMOTTE
(retraité)

Adjoint chargé des
Espaces Verts et
du Cadre de Vie
sur rendez-vous au:
03 26 55 29 46

Liste du Conseil Municipal



Conseiller municipal:
M. Gilbert CURINIER



Conseiller municipal:
M. Dominique HOUE



Conseillère municipale:
Mme Noëlle
CERRUTI LESGOURGUES



Conseillère municipale: Mme
Marie-Claire DARDENNE



Conseiller municipal:
M. Claude PEREZ



Conseillère municipale: Mme
Maryse LEVESQUE



Conseiller municipal:
M. Gérard MACUILIS



Conseiller municipal:
M. Hervé ANSELIN



Conseillère municipale: Mme
Sylvie FROELIGER



Conseillère municipale: Mme
Catherine MARY



Conseillère municipale: Mme
Delphine ROUYER



Conseillère municipale: Mme
Fabienne PICHARD



Conseiller municipal:
M. Benjamin BUSSON



Conseillère municipale: Mme
Céline MIQUEL BREUZON



Conseiller municipal:
M. Julien BOULNOIS



Salle du Conseil

1er Conseil Municipal



Mercredi 10 juin a eu lieu à l'Espace Culturel le 1er Conseil Municipal après l'élection du Maire et l'installation des nouveaux élus en respectant les mesures barrières.

Il représente les habitants, ses membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'Etat.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique ...

Distribution de masques aux Magentais

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus et pour accompagner le déconfinement, la commune de Magenta a distribué à tous les habitants âgés de 10 ans et plus, des masques filtrants textiles, lavables (30 fois) et réutilisables fabriqués par la marque Chantelle.



Associations



L'élection et la mise en place de la nouvelle équipe municipale furent tardives suite à la pandémie de Covid-19 qui a été un choc sanitaire pour l'ensemble d'entre nous.

Une première réunion et une prise de contact avec l'ensemble des associations et autres personnes s'est déroulée le mardi 16 juin pour mettre en place plusieurs

points, projets et recommandations dès la reprise des activités sous réserve.

Le Slogan à venir sera :

Communication/ Solidarité/ Convivialité/ Responsabilité/ Respect des lieux et Civisme.

Déchèterie Magenta

Depuis le vendredi 19 juin, l'accès aux 3 déchèteries du territoire d'Épernay Agglo Champagne (Magenta, Pierry et Voipreux) n'est plus déterminé par la plaque d'immatriculation du véhicule.

Les usagers sont également autorisés à venir à deux personnes (adultes) par véhicule.

L'apport des Textiles, Linge et Chaussures est à nouveau possible sur les trois déchèteries dans les bornes du Relais.

Les véhicules accédant aux déchèteries de Pierry et Magenta doivent être conformes au gabarit des portiques en place. Les véhicules supérieurs à la hauteur du portique ne sont pas acceptés.

Les usagers doivent présenter la carte grise de leur véhicule à l'accueil des déchèteries.

L'accès est refusé, dans les déchèteries de Pierry et Magenta, à l'ensemble des véhicules dont la carte grise est au nom d'une entité professionnelle.

Rappel : Déchèterie strictement réservée aux habitants de l'agglomération.

Les horaires d'ouverture demeurent inchangés et sont maintenus jusqu'au 31 octobre
Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi-Samedi: 9h-12h / 14h-18h **Judi-Dimanche: FERMÉE**
Informations complémentaires au 03 26 56 47 15 ou par mail : infodechets@epernay-agglo.fr

DÉCHETS VERTS: Pas de ramassage des déchets verts seuls les déchets BIO sont ramassés dans les bacs marron. Les bacs sont à sortir après 19h.

Les lundis soirs pour les ordures ménagères bacs verts et les Bio bacs marron.

Les jeudis soirs pour les sacs ou bacs bleus ou jaunes suivant le jour de ramassage.

RAPPEL: L'entretien des trottoirs et le désherbage devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, ne pas masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...).

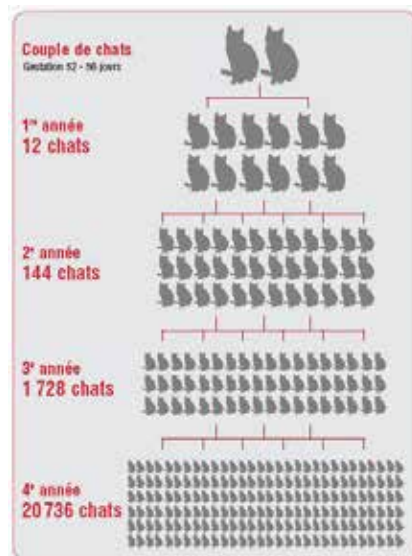
Les chiens doivent être tenus en laisse pour leurs sorties quotidiennes (arrêté n°6-40-2020)



Rappel règles Code de la Route:
Le stationnement rue Victor Hugo et rue Pasteur est alterné :

du 1er au 15 côté Impair

du 16 à la fin du mois côté Pair



SENSIBILISATION A LA STERILISATION DES CHATS ERRANTS (RAPPEL)

Contactez la présidente de l'Association : Melle BANCHET Christelle

06.79.73.14.45 ou lamainalapatte51@orange.fr

ou <http://lamainalapatte51.canalblog.com>

Arrêt sur Images

Cérémonies

La situation sanitaire et les mesures de confinement ne permettant pas de tenir une cérémonie dans le format habituel, seuls les élus, en comité restreint, ont pu participer au dépôt de gerbe au monument aux morts, en conformité aux consignes en vigueur.

Malgré le Covid-19 la commune a commémoré l'Armistice du 8 mai 1945 ainsi que l'appel du 18 Juin 1940 par le général de Gaulle.

Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 18 juin

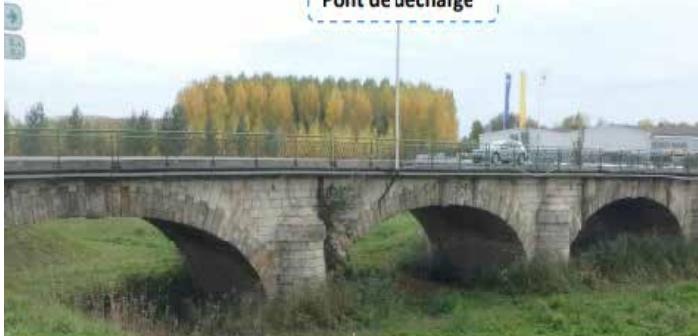


Travaux en cours

Les travaux de réfection de la toiture du LGSF par l'entreprise les Couvreur Sparnacien ont débuté le 8 juin et vont s'étendre jusqu'au début du mois de septembre.



Pont de décharge



Pont sur Canal



Travaux à venir

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine ouvrage d'art, les communes de Magenta et Dizy engagent la réhabilitation de deux ouvrages situés avenue Alfred Anatole Thévenet. Les travaux sont financés par les communes de Magenta et de Dizy, et réalisés par l'entreprise PERRIER S.A.S.

Ces travaux de réhabilitation des 2 ouvrages d'Art " les ponts de Magenta-Dizy " devraient commencer le 27 juillet.

Magenta porte à sa charge le pont de décharge et la moitié du pont enjambant le canal.

Arrêt sur Images

Séjour de Neige

Au cœur des Alpes du Léman, situé dans le massif du Chablais en Haute-Savoie, le Chalet Sans-Souci à Bellevaux en Haute-Savoie est le point de départ pour la découverte de la montagne.

Ce centre de vacances pour enfants est situé à 900 m d'altitude, 500 m du village et 4 Km de la station de ski Bellevaux-Hirmentaz.

Dans un cadre rassurant et convivial, situé entre 1100m à 1610m, le domaine alpin est composé d'un circuit débutant, d'un snowpark, d'un boardercross, d'un fil neige et de 25 pistes tous niveaux.

Pour le plus grand bonheur des enfants, cette année, 18 enfants de CM1-CM2 sont partis le 15 février et sont rentrés le 23 février avec le flocon ou la 1ère étoile sur le revers des combinaisons de ski.

Ils ont pu profiter du beau temps (et du peu de neige) pour apprendre à skier avec les moniteurs de ski à raison de 20h de cours.

Le bon air de la montagne leur a permis de se détendre en effectuant une balade à travers les bois le long d'un lac pour admirer, l'eau de la cascade qui s'écoule naturellement dans la roche et visiter une ferme pédagogique pour comprendre l'importance que joue l'alimentation des animaux sur le goût de nos fromages.



Informations Communales

HORAIRES MAIRIE DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT 2020 :

Lundi: 9h30-12h00/15h30-18h00 (**Fermée le 13/07**)

Mardi: 9h30-12h00/15h30-18h00 (**Fermée le 28/07 AM et le 25/08 AM**)

Mercredi: 9h30-12h00/15h30-18h00 (**Fermée le 29/07 et le 26/08**)

Judi: 9h30-12h00/15h30-18h00

Vendredi : 9h30-12h00/15h30-17h00 (**Fermée le 10/07 AM, 07/08 AM et le 14/08 AM**)

Samedi : **Fermée**

du 17 août au 21 août: MAIRIE FERMÉE

LES DATES DE FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : DU 1ER AU 31 AOÛT 2020

FERMETURE DU CENTRE LOISIRS DE MAGENTA AU MOIS DE JUILLET 2020

**En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19,
l'ALSH restera fermé.**

L'opération Nettoyons la Nature aura lieu cette année le samedi 26 septembre de 9h00-12h00.
Cette année ayant été marquée par le Covid-19, nous ajoutons des masques aux kits Nettoyons la Nature.

11 octobre 2020: Brocante de Magenta **annulée**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fleurissement de la Commune de Magenta

Maison Balcon Jardin ANNÉE 2020

Nom : Prénom:.....

Adresse:.....
.....

Téléphone: _____

Type: (rayer les mentions inutiles) **Maison Balcon Jardin**

BULLETIN À RENDRE AVANT LE 31 JUILLET 2020 EN MAIRIE



COMMUNE DE MAGENTA TENNIS EXTERIEUR

La ville de Magenta vous propose de jouer gratuitement au Tennis en utilisant le nouveau terrain récemment rénové dans le complexe sportif Roger POINTURIER.

Les conditions à remplir pour bénéficier de cette offre sont

les suivantes:

- Dossier d'inscription à remplir en Mairie de Magenta
- Résider sur la Commune de Magenta
- Avoir plus de 16 ans
- Fournir une photo



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Mairie de Magenta : 03-26-55-29-46

Bruno VERPRAET : 06-82-82-80-31



RALLYE PHOTO N° 3

A l'aide des quatre photos ci-dessous, il vous faut retrouver les adresses et les écrire sur le coupon réponse à retourner en Mairie.

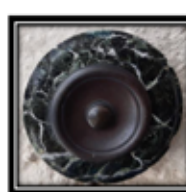
Une bouteille de Champagne à gagner pour trois participants avec tirage au sort si besoin.

PHOTO 1

PHOTO 2

PHOTO 3

PHOTO 4



JEU RALLYE PHOTO N° 3

COUPON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE DE MAGENTA

AVANT LE 31 juillet 2020

Nom/Prénom..... tel :

Photo 1 : Adresse 1 : N°

Photo 2 : Adresse 2 : N°

Photo 3 : Adresse 3 : N°

Photo 3 : Adresse 4 : N°

Les résultats seront communiqués dans le bulletin du mois de septembre 2020.